

*Questions orales***LA MAIN-D'ŒUVRE****LES MOTIFS DE L'EXCLUSION DES INDIENS INSCRITS DE LA STATISTIQUE DE L'EMPLOI**

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration chargé de l'assurance-chômage. Comme la question du chômage est d'actualité depuis quelque temps et qu'on a présenté à la Chambre un bill sur les droits de l'homme, le ministre ne voit-il toujours aucune objection à ce que les Indiens inscrits ne soient pas compris dans la statistique de l'emploi au Canada, ou a-t-il recours à une ruse pour faire croire que le chômage est moins élevé qu'il ne l'est en réalité puisque ce sont eux qui forment le plus grand nombre de chômeurs au Canada?

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur. S'ils ne sont pas comptés dans la statistique de la population active, il faudrait que mon ami s'informe auprès de Statistique Canada et du ministre de l'Industrie et du Commerce pour en connaître la raison. Sachant que les Indiens inscrits des réserves ne sont pas compris dans la statistique de l'emploi, nous leur avons affecté des crédits supplémentaires, nous avons considéré le taux de chômage à 75 p. 100 de sa valeur réelle et nous avons consenti à la catégorie dont parle le député de grosses sommes d'argent, grâce à notre programme «Canada au travail».

M. Malone: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque le bill sur les droits de l'homme est imminent, le ministre va-t-il présenter des instances en faveur des Indiens inscrits pour les faire inclure dans la population active? Deuxièmement, peut-il nous donner une idée du taux de chômage chez les Indiens non inscrits et les Métis du Canada?

M. Cullen: Encore une fois, monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de me faire leur avocat pour ce qui est de la statistique. En ce qui concerne les Indiens inscrits vivant dans les réserves, ces données sont bien connues. A partir de ces données, nous pouvons prendre les mesures nécessaires dans le domaine de la création d'emplois, dont je suis responsable. Ceux qui ne sont pas dans les réserves, qu'ils soient inscrits ou non inscrits, sont compris dans la statistique de l'emploi.

LE TAUX DE CHÔMAGE CHEZ LES INDIENS DU NORD-OUEST DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question porte sur d'autres statistiques; selon des rapports venant du nord-ouest de la Colombie-Britannique, de la ville de Smithers, dans cette région, 95 p. 100 des Indiens et 50 p. 100 du reste de la population sont au chômage. Le ministre a-t-il profité de la visite à Ottawa du premier ministre de la Colombie-Britannique pour s'entretenir avec lui de ce problème, et a-t-il usé de son influence auprès de ses collègues, en particulier du ministre de l'Expansion économique régionale, pour que le gouvernement fédéral fasse quelque chose pour remédier à cette situation désastreuse?

[M. Macdonald (Rosedale).]

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je suis aussi préoccupé que le député par le taux élevé du chômage parmi les Indiens de cette région. J'ai obtenu des renseignements de première main sur ce problème par le ministre d'État chargé des sports et c'est à la suite de démarches comme la sienne que nous avons jugé bon de considérer que le taux de chômage moyen était de 75 p. 100, ceci afin de pouvoir faire quelque chose, du moins du point de vue de la création d'emplois, pour améliorer la situation dont parle le député. Non, je n'en ai pas parlé au premier ministre de la Colombie-Britannique; je n'ai pas été invité à la réunion.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**LES PROGRAMMES EN FAVEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA CONSULTATION AVEC LE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE**

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, permettez que j'adresse ma dernière question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale qui attend ma question. Peut-il me dire s'il a eu l'occasion de discuter avec le premier ministre de la Colombie-Britannique des problèmes très graves auxquels font face l'industrie, le commerce et tous les habitants du centre et du nord-ouest de sa province à l'heure actuelle?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, monsieur l'Orateur, en effet. Quand j'ai rencontré le premier ministre Bennett la semaine dernière, nous avons abordé la plupart de ces questions. Nous nous sommes entendus pour nous en occuper et nos fonctionnaires ont reçu instruction de ne pas ménager leurs efforts pour y trouver une solution et nous présenter une proposition que les deux gouvernements pourraient appuyer dans les mois à venir.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE**LA POSSIBILITÉ DU TRANSFERT AU MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION DE LA COMPÉTENCE QUANT À CERTAINS ORGANISMES AGRICOLES**

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au premier ministre. Le secteur agricole s'inquiète fort du fait que le gouvernement fédéral étudie des projets visant à faire relever le Conseil national de commercialisation des produits agricoles et ses organismes ainsi que la Commission canadienne du lait du ministère de la Consommation et des Corporations comme étape dans la mise sur pied d'une politique nationale de l'alimentation. Le premier ministre nous dirait-il si des discussions ont eu lieu dans ce sens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sûrement pas avec moi ni au cabinet. Je vais voir si des experts étudient la question; j'en doute beaucoup.